

# INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE DE RANCÉ

**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

---

Quelles démarches ?

## ÉTAPE 1 – Inscription en mairie

Se rendre à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile récent

La mairie vous délivrera un certificat de domiciliation

## ÉTAPE 2 – Inscription administrative auprès de l'école

Dès réception du certificat de la mairie, contacter le directeur de l'école maternelle, M. FOLLIET, par mail [ce.0010256y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010256y@ac-lyon.fr) afin de réaliser la suite des démarches.

La procédure informatisée via un formulaire vous sera alors communiquée. Vous aurez besoin de joindre plusieurs documents sous format numérique (scan ou photo) lors de la saisie:

- le livret de famille ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge
- en cas de changement d'école, un certificat de radiation

## ÉTAPE 3 – Visite de l'école

La procédure vous sera communiquée par mail dès validation de votre inscription administrative par le directeur de l'école. Les visites auront lieu à partir du mois de mai.

*Pour information :* **Les enfants nés en 2022 ne seront pas accueillis à l'école maternelle pour l'année scolaire 2024-2025.**